



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : AVENANT N°3 MARCHÉ DE
RENOVATION INTERIEURE DE L'EGLISE
NOTRE-DAME DE VINCENNES LOT 6 –
MENUISERIES INTERIEURES – SERRURERIE -
PARQUET PASSE AVEC LES
ETABLISSEMENTS GIFFARD**

**DÉCISION N° DM-21-015
EN DATE DU 06 JANVIER 2021**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU la décision n° AU-18-181 du 18/06/2018 de signer le marché de rénovation intérieure de l'église Notre-Dame de Vincennes – lot n°6 Menuiseries intérieures, serrurerie, parquet avec LES ETABLISSEMENTS GIFFARD (notifié le 12/07/2018),

VU la décision n° AU-19-005 du 07/01/2019 de signer l'avenant n°1 au marché de rénovation intérieure de l'église Notre-Dame de Vincennes lot n°6 Menuiseries intérieures, serrurerie, parquet, avec LES ETABLISSEMENTS GIFFARD (notifié le 14/01/2019) ;

VU la décision n° DM-20-047 du 30/01/2020 de signer l'avenant n°2 au marché de rénovation intérieure de l'église Notre-Dame de Vincennes lot n°6 Menuiseries intérieures, serrurerie, parquet avec LES ETABLISSEMENTS GIFFARD (notifié le 11/02/2020) ;

CONSIDÉRANT la prise en compte de travaux supplémentaires apparus nécessaires en cours d'exécution du chantier ;

D É C I D E

DE SIGNER avec les ETABLISSEMENTS GIFFARD sis 1 rue Fékir 94 310 ORLY représentés par Jean-Christophe TOUSSAINT, Président, l'avenant n°3 au marché de rénovation de l'église Notre-Dame de Vincennes – lot 6 menuiseries intérieures, serrurerie, parquet.

L'avenant n°3 s'élève à 30 019,50 € HT (36 023,40 € TTC).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Signé

Charlotte LIBERT-ALBANEL